

Délégués du personnel **CFDT** des sites et du siège Groupama Loire Bretagne Réunion du 13 mai 2014

Pesée des postes

Chaque fonction de l'entreprise (classe 1 à 7) est analysée selon 5 critères évalués sur une échelle de 1 à 6 :

- ✓ Formation expérience
- ✓ Conception/résolution de problèmes
- ✓ Dimension relationnelle
- ✓ Autonomie
- ✓ Contribution.

Une grille de cotation figurant à l'annexe II de l'Accord National Groupama permet de chiffrer chacun des 6 degrés pour déterminer un poids relatif pour chaque critère et positionner la fonction dans une classe.

Sachez que, conformément à l'article 16 de l'ANG, cette classification peut être revue et réévaluée si un métier ou même un salarié isolé en fait la demande.

C'est toujours la hiérarchie qui instruit la demande et la transmet à la DRH.

Une commission de classification se réunit 2 fois par an pour examiner ces demandes et analyser leur bien-fondé par une nouvelle pesée de la fonction.

À vos balances !

G.A.I.R

La direction nous confirme qu'une prime ponctuelle ne peut pas se substituer à la **Garantie d'augmentation individuelle de rémunération** prévue par l'art 24 de l'ANG.

Rappel : tout salarié qui n'a pas bénéficié, au cours de 5 années consécutives, de cette augmentation individuelle doit bénéficier d'un examen particulier de situation à l'initiative de la direction... Si des raisons professionnelles s'y opposent, elles doivent être notifiées **par écrit** au salarié et une aide doit lui être apportée (formation, accompagnement...).

Télétravail



Au final, **51** télétravailleurs ont été retenus, sur les métiers suivants : CRC, souscription, sinistres, santé, vie-banque, assistantat et métiers supports.

Le critère d'éloignement du domicile a été le dernier critère sélectif pour choisir entre deux salariés.

JOB d'été

41 jeunes en contrats à durée déterminée sont recrutés à GLB pour l'été prochain.

24 sont « recommandés » par des salariés et 17 sont « externes ».

Ils sont tous embauchés en classe 2 pour trois semaines à trois mois. Ils sont répartis comme suit :

- ⇒ 2 dans le 22
- ⇒ 11 dans le 29
- ⇒ 1 dans le 35
- ⇒ 13 dans le 44
- ⇒ 8 dans le 49
- ⇒ 6 dans le 56

Recrutement

La direction nous confirme à nouveau que les postes ouverts par le service recrutement sont ouverts aux salariés de GLB et du groupe. Il y a une ouverture externe s'il n'y a pas de candidats ou si les entretiens ne sont pas concluants...

Vos Délégués du personnel **CFDT (liste au dos)**
Prochaine réunion le 17 juin 2014
N'hésitez pas à nous contacter.



Délégués du personnel Sites/Siège Groupama Loire Bretagne

➤ Département 22

- Thurianne LUCAS
- Hervé CHAPELET
- Régis NOGUES

➤ Département 29

- Rémy JESTIN
- Pascal UGUEN
- Anthony SOLIMENT
- Pierre QUIVIGER
- Jean-Michel LE VERN
- Servais HERNOT
- Jean-Yves GUEGUEN

➤ Département 35

- Carole GARRIOU HENON
- Magali TREGAROT
- Daniel LOREE

➤ Département 44

- Gwladys GUILLOTEAU
- Solange ROSIERE

➤ Département 49

- Alexandra GENEST
- Anne Thérèse GUEGNARD

➤ Département 56

- Bernard PERRAIS
- Martine RAUT
- Christophe LORCY

